



www.ceca-brest.fr

ATTESTATION ADHERENT PROTOCOLE SANITAIRE CECABREST 2021

Par la présente, l'adhérent :

- atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle ;
- reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;
- s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club, notamment en respectant les gestes barrière et la limitation du nombre d'adhérents par groupes ;
 - s'engage à respecter les mesures de protection préconisées ;
 - s'engage également à respecter les obligations édictées par le CECABREST pour organiser et aménager la pratique des activités canines au cours de la crise sanitaire actuelle. Ces obligations sont consignées dans le « Protocole sanitaire CECAB2021 », annexé au présent formulaire.

NOM et Prénom de l'adhérent :

Pour les mineurs, NOM et Prénom du responsable légal :

Atteste avoir pris connaissance du protocole sanitaire CECAB septembre 2020

Date :

Signature de l'adhérent ou du responsable légal pour les adhérents mineurs :